

Réf: Dossier N° : 58544

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DU COMMERCE ET DES SERVICES »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA M'BADON, NON LOIN DE LA PHARMACIE SYNACACI, 26 BP 728 ABIDJAN 26

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17 Déc. 2018 reçus par Me ABOUO-YAPI DANHOBIE SANDRINE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 18 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE AFRICAINE DU COMMERCE ET DES SERVICES » .

Objet: le commerce général, les services aux entreprises (fournitures et prestations). Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA M'BADON, NON LOIN DE LA PHARMACIE SYNACACI, 26 BP 728 ABIDJAN 26

GERANT: Monsieur RAOUL WILLY ARNAUD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32827 du 18/12/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29325 du 18/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

